

Mon enfant a mal à la tête

Une imagerie du cerveau est-elle nécessaire ?

Méthode d'élaboration – Participants

Nature du document	Document destiné aux patients en lien avec la fiche pertinence [Céphalée de l'enfant et l'adolescent : pertinence de l'imagerie] – Haute Autorité de santé, octobre 2023
Méthode de travail	Rédaction d'une première version par la Haute Autorité de Santé Rédaction d'une deuxième version en collaboration avec le groupe de travail Relecture par des usagers du système de soin Amendement et finalisation du texte.
Objectif(s)	<ul style="list-style-type: none"> • Rassurer les parents sur le fait que les céphalées de l'enfant sont dans la majorité des cas bénignes. • Rappeler l'importance de l'examen clinique pour guider la prescription de l'imagerie • Expliquer la balance bénéfique /risque de l'imagerie
Cibles concernées	Parents d'enfant ayant une céphalée
Demandeur	Auto-saisine
Promoteur(s)	Haute Autorité de santé (HAS)
Pilotage du projet	Dr Claire Rambaud, cheffe de projet, en collaboration avec le Service Engagement des usagers par l'intermédiaire de Mme Joëlle Andre-vert, HAS.
Auteurs	Dr Claire Rambaud (cheffe de projet au Service des Bonnes Pratiques, HAS) en collaboration avec le Service Engagement des usagers par l'intermédiaire de Mme Joëlle Andre-vert, HAS.
Participants	<p>Groupe de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Karine Colléaux-Codet, usager du système de santé • Dr Sylvain Bouquet, Médecin Généraliste, Lamastre • Dr Emmanuel Cheuret, Neuropédiatre, Toulouse • Dr Charles-Joris Roux, Radio-pédiatre, Paris <p>Relecture par les usagers du système de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mme Françoise Besson • Mme Céline Henry • Mr Baptiste Laye • Mme Aurélia Pierron, La Voix des migraineux • Mr Damien Ravel • Mme Sylvie Simon • Mme Catherine Simonet-Beauson, Maison associative de la Santé de Rennes • Anonyme • Anonyme • Anonyme
Conflits d'intérêts	Les membres du groupe de travail ont communiqué leurs déclarations publiques d'intérêts à la HAS. Elles sont consultables sur le site https://dpi.sante.gouv.fr . Elles ont été analysées selon la grille d'analyse du guide des déclarations d'intérêts et de gestion des conflits d'intérêts de la



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

HAS. Les intérêts déclarés par les membres du groupe de travail ont été considérés comme étant compatibles avec leur participation à ce travail.

Validation

Version du 4 octobre 2023

Ce document ainsi que le document correspondant destiné aux usagers sont téléchargeables sur www.has-sante.fr

Haute Autorité de santé – Service communication et information

5 avenue du Stade de France – 93218 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX. Tél. : +33 (0)1 55 93 70 00

© Haute Autorité de santé – octobre 2023